

POLITIQUES PUBLIQUES EN DIRECTION DES JEUNES ISSUS DE MILIEU POPULAIRE EN FRANCE : ÉTAT DES LIEUX ET ENJEUX EN PÉRIODE DE CRISE

- Enjeux des aides publiques en direction des jeunes vulnérables en France
- Nature des inégalités sociales qui touchent les jeunes : entre diversité et cumul dans un climat d'incertitude
- Mécanismes sociaux constitutifs des trajectoires ascendantes des jeunes de milieu populaire en France : une complexité multidimensionnelle qui ne se limite pas à l'analyse de déterminants sociaux
- Les orientations de l'action publique conduite en direction des jeunes pour réduire les inégalités et faciliter la réussite sociale des plus défavorisés : antagonismes et enjeux politiques
- Perspectives d'évolution du traitement de la jeunesse en Europe

Enjeux des aides publiques en direction des jeunes vulnérables en France

« Parce que les difficultés d'accès à l'emploi sont les plus nombreuses chez les non-diplômés et parce qu'encore un jeune sur six sort du système éducatif sans aucun diplôme, l'école a aussi un rôle à jouer en amont du marché du travail »¹.

La situation des 140 000 jeunes sortant sans diplôme et pire encore celle des 40 000 jeunes qui sortent sans qualification témoignent d'un net décrochage social des exclus du système scolaire.

En 2009, 19% des garçons et 14% des filles sont sortis de l'école sans diplôme. Parmi eux, 6% étaient sans qualification. Or les enquêtes montrent qu'être un garçon, de nationalité étrangère, enfant d'ouvrier ou employé et vivre au sein d'une famille monoparentale sont autant de facteurs de risque de sortir sans qualification du système éducatif (Coudrin, 2006).

Au-delà de ce constat, les jeunes en situation de vulnérabilité sont davantage exposés en période de crise. Or, ces jeunes pauvres monétairement disposent d'un réseau de sociabilité important, mais sont nombreux à être sans aucune ressource et donc, incidemment sans couverture sociale. C'est parce que le modèle français d'autonomisation concentre ses « ratés » sur les classes populaires, qu'il devient difficile pour l'action publique « d'encorder » des jeunes décrocheurs qui ne bénéficient pas d'un environnement familial protecteur (Cécile Van de Velde, 2008).

¹ Extrait d'une des conclusions du Rapport de l'observatoire de la jeunesse 2012, p. 89.

Face à cette situation paradoxale d'une action publique défailante qui ne peut assurer une protection de la jeunesse et une égalité de traitement, il convient de comprendre à travers la nature des inégalités sociales qui touchent la jeunesse, les effets de leur cumul sur les jeunes, d'emblée plus exposés au risque d'exclusion (I). Néanmoins, en tenant compte de la complexité des mécanismes qui conduisent à la réussite, l'analyse des parcours individuels apporte une lecture plus précise et un regard critique sur les recueils de données émanant des sources officielles (II). In fine, l'action publique se réfugie sur la formulation de l'acquisition de l'autonomie sans s'appuyer réellement sur des programmes politiques qui définissent de véritables mesures destinées aux jeunes (III).

Nature des inégalités sociales qui touchent les jeunes : entre diversité et cumul dans un climat d'incertitude

Selon le diagnostic présenté dans le rapport de l'Observatoire de la jeunesse 2012², ces inégalités sont d'abord géographiques, ensuite politiques³ ; elles génèrent des disqualifications et renforcent les clivages qui se répercutent sur l'état de santé des jeunes issus de milieu paupérisé. Au-delà des limites de l'analyse statistique de ces trajectoires, les écarts de calendrier entre les « deux jeunesse »⁴ se renforcent en temps de « crise ».

Ab initio, les inégalités spatiales sont liées aux disparités territoriales en termes de ressources, de logement, d'activité économique, d'attractivité. Le dernier rapport de l'Observatoire national des zones urbaines (ONZUS, 2011) montre un risque élevé de pauvreté chez les jeunes sur les territoires couverts par la politique de la ville⁵. Sans stigmatiser encore plus des catégories de jeunes déjà victimes de nombreux stéréotypes, les jeunes sans diplôme et sans emploi résident principalement dans les zones urbaines sensibles (Régis Cortesero). Concomitamment, le contexte résidentiel influe entre autres sur les itinéraires scolaires et par la suite sur l'accès à l'emploi⁶. Il interagit également sur le renoncement aux soins. L'environnement social du territoire de résidence joue sur la demande

² Dans son rôle d'Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) a pour mission depuis 2010, de produire tous les deux ans, un rapport dressant un diagnostic objectif de la situation des jeunes en France.

³ Les jeunes se sentent exclus de la représentation démocratique. Privée de scène politique, la conflictualité sociale se déplace vers des formes de participation politique « non conventionnelles » empruntées aux registres des illégalismes et de la violence urbaine. Elle prend la forme d'une « délinquance expressive », mêlant incivilités, dégradations de matériels et de bâtiments publics, conflits avec la police... (Mucchielli, 2001). La confrontation aux forces de l'ordre devient un « ersatz d'espace public » (Jobard, 2006).

⁴ Selon l'hypothèse de Séphane Beaud présenté dans le rapport 2012 de l'INPEJ, le calendrier des deux jeunesse, bourgeoise d'un côté, populaire de l'autre, semble s'inverser au bénéfice de la première, qui s'intègre plus rapidement dans la vie socio-professionnelle.

⁵ Le taux de pauvreté des jeunes sur les territoires couverts par la politique de la ville atteint plus de 40 %. Cette population est de plus en plus jeune, moins diplômée et moins active.

⁶ Les établissements qui concentrent les enfants issus de milieux populaires et immigrés sont aussi ceux qui offrent des conditions de scolarisation plus défavorables (Van Zanten, 2001), avec une moindre progression des élèves (Duru-Bellat, Mingat, 1988 ; Duru-Bellat, 2002). Par ailleurs, le risque de chômage est multiplié par 1,4 pour les jeunes domiciliés en ZUS, alors que le fait de résider en Île-de-France leur donne un avantage en termes d'embauche.

de santé : dans un quartier où se cumulent les difficultés économiques et sociales, l'offre de soins insuffisante qui en résulte est à l'origine de la dégradation de l'état de santé de la population (Debrand et al., 2012).

Dans ce contexte géographique, se dessinent des inégalités scolaires et éducatives selon les origines sociales. Malgré la massification scolaire au sein d'une société méritocratique et corporatiste, l'école française ne joue pas son rôle d'ascenseur social ; elle semble renforcer la compétition et les différences entre les élèves issus de milieux favorisés et ceux issus de milieux défavorisés⁷. De fait, l'école trie les élèves, consolide les inégalités sociales⁸ et au surplus, « la transmission intergénérationnelle des inégalités » (Allègre, 2011). Le niveau de diplôme entretient le fonctionnement des écoles élitistes et les réseaux qui garantissent leur accès et limitent le phénomène de déclassement. Consécutivement, la jeunesse populaire semble perdre toute ambition en se retirant de la compétition et s'expose davantage au risque de rupture sociale en période de crises économique et sociale. Sans diplôme, ces jeunes se retrouvent ainsi écartés du marché du travail.

Enfin, se surajoutent les inégalités sociales de santé qui touchent les jeunes les plus vulnérables. Celles-ci s'expliquent notamment par un accès aux droits sociaux plus limité. La couverture sociale des jeunes est déjà inférieure à celle des adultes, en termes d'assurance chômage et de revenu minima garantis. Par ailleurs, même si les jeunes sont bénéficiaires d'aides publiques au travers notamment de la branche Famille de la Sécurité Sociale (Muriel Nicolas), ils peuvent cumuler précarité économique et isolement social. En l'occurrence, si en matière d'Inégalité Sociale de Santé (ISS) le suivi des jeunes reste récent, les enfants issus des familles les moins favorisés sont plus exposés au risque de surpoids et d'obésité. Les dernières enquêtes montrent que le surpoids et la maigreur touchent d'abord les jeunes sortis précocement du système éducatif. De même au niveau des addictions, les consommateurs réguliers sont essentiellement des jeunes en situation précaire et peu diplômés.

⁷ Situation confirmée par les travaux de Cécile Van de Velde sur la comparaison des modèles d'intégration de la jeunesse, 2008.

⁸ Hors série Sciences Humaines, n° 15, *L'œuvre de Pierre Bourdieu. Sociologie, bilan critique et héritage*, février-mars 2012.

Les mécanismes sociaux constitutifs des trajectoires ascendantes des jeunes de milieu populaire en France : une complexité multidimensionnelle qui ne se limite pas à l'analyse de déterminants sociaux

Mathieu Larquet étudie ces mécanismes sociaux au travers d'entretiens⁹ autobiographiques de type récits de vie, à partir de deux sujets d'étude fréquentés et donc préalablement repérés¹⁰.

Au-delà de la difficulté de rendre compte sociologiquement de trajectoires sociales de réussite en milieu populaire, d'individus soumis au surplus à des mécanismes de domination et porteurs de stigmatisation¹¹, il s'agit pour l'auteur de dresser un état des lieux sur les différents déterminants sociaux qui contribuent contextuellement à positionner le jeune issu de milieu populaire dans un processus d'ascension sociale en termes de stratégie, de ressources mobilisées, de rencontres fortuites ou encore de capacité à se projeter.

Conscient des limites d'une telle méthodologie basée par essence sur l'oralité, mais également de la richesse de ces témoignages au regard de la culture des sujets dont l'itinéraire de vie ne peut se réduire à une lecture statistique de données collectées, Mathieu Marquet balise le parcours de ses deux amis à travers les différents espaces de socialisation : la famille d'abord, l'école ensuite, le travail enfin, sans omettre l'axe horizontal des réseaux sociaux.

Sa démarche le conduit à dégager un certain nombre d'atouts dont la combinaison enclenche le processus dit de « réussite » sociale. La proxémie entre la famille et le milieu scolaire, la gestion raisonnée du porte-monnaie familial et le goût pour l'écrit forment le premier socle de cette réussite. L'ensemble se doit d'emblée de reposer sur un cadre organisé où l'éducation est sacralisée : horaire de travail fixe, partage des responsabilités, gestion familiale du temps, reconnaissance de l'autorité. Le deuxième socle est la motivation. Grâce à celle-ci, le jeune développe une capacité à donner du sens à ses apprentissages et à se projeter dans un cursus de formation en analysant les différents réseaux et filières pour réussir sans s'interdire les voix prestigieuses et la mobilité qui s'impose. Les rencontres et les échanges alimentent périodiquement cette motivation à travers les espaces de socialisation définis par l'auteur. La réussite semble donc se construire à partir de ce cercle vertueux

Ainsi, Ibrahim Sylla, premier sujet d'étude de l'auteur, comprend rapidement à travers le témoignage de son père malien, l'impact de la plus-value scolaire sur le parcours professionnel. A la sortie de l'école, Ibrahim a eu la possibilité de faire ses devoirs dès le CE1 au sein d'une association de quartier. Les bases ont été ainsi consolidées. A la maison le travail est organisé : « chacun à sa mission ». Scribe référent au sein de sa famille et de son entourage, le jeune Ibrahim a grandi dans un quartier tranquille, propice au vivre ensemble. Sa scolarité est basée sur plusieurs stratégies le positionnant sur les filières les plus ouvertes : choix des langues, écoute des conseils avisés, sélection

⁹ Entretiens semi-directifs et non directifs.

¹⁰ Les deux sujets d'étude présentés dans l'ouvrage intitulé « trajectoires sociales ascendantes de deux jeunes issus de milieu populaire » de Mathieu Marquet (publié chez L'Harmattan, 2011) sont : Ibrahim Sylla, 22 ans, né à Montreuil-sous-Bois en Seine-Saint-Denis de parents maliens, et Phannan Moon, 24 ans, né à Battambang au Cambodge, installé dans un quartier HLM à la périphérie de Bordeaux depuis l'âge de 13 ans.

¹¹ Au sens emprunté par Hamel C. et Siméant J., « Genre et classes populaires », Genèse, 2006/3, n°64, p24.

des établissements scolaires. Comme le narrateur le souligne, « j'étais un bon élève dans une bonne classe ». En retour, l'élève avait un niveau d'exigence vis-à-vis de lui-même. Le travail était soutenu, le sérieux remarquable. Les enseignants au lycée lui permettent de développer un cheminement intellectuel au service notamment de son projet professionnel. Ibrahim est resté fidèle à son association de quartier, lieu de partage d'expériences et de rencontre avec d'autres modèles de réussite stimulants. Son cadre de vie lui apporte les ressources nécessaires pour faire de son projet personnel, un projet collectif : devenir professeur d'histoire. La Sorbonne est ainsi rentrée dans sa cité.

Pour autant, les conditions ne semblaient pas réunies pour mettre cet élève sur le même pied d'égalité que ceux issus de milieu favorisé, malgré la bienveillance de l'entourage. Paradoxalement, il se trouve actuellement confronté à des jeunes qui ne sont pas motivés et qui ne s'accrochent pas à la réussite. L'effort est refoulé.

Deuxième portrait, celui de Phannan Moon, un enfant cambodgien. Le Père, travailleur, est un ancien enseignant devenu militaire ; la mère, épaulée par sa belle-mère, complète les revenus grâce à des petits boulots qui assurent les repas quotidiens. Une famille qui fait le choix de scolariser son enfant. Phannan appréhende l'école comme un lieu d'amusement sans réelle utilité. Après le décès du père en 1990, la mère avec son fils quitte sa belle famille en 1994 pour s'installer durant quatre années à Phnom Penh, la capitale. Ils s'installent chez la tante de la mère, dans un milieu plus aisé. Progressivement, la mère a pu trouver un travail stable, évoluer statutairement et acheter une petite maison dans la banlieue de la capitale. Sur les conseils du réseau familial de la tante¹², la scolarité de l'enfant se poursuit dans une école publique qui assure la mixité sociale dans un cadre rigide.

Au demeurant, le jeune Phannan prend goût à l'école et développe son envie de réussir au regard des modèles identificatoires qu'il rencontre. Arrivés en France en 1998¹³ sur invitation d'une tante¹⁴, la mère s'établit à Bordeaux et y scolarise son fils dans une section d'adaptation au milieu d'enfants issus de différents pays, afin de le protéger de l'instabilité politique de son pays d'origine. Sa maîtrise progressive de la langue française le conduit en BEP électrotechnique. Élève apprécié et travailleur, il est soutenu par certains enseignants. D'autres l'enferment dans les « habitus populaires ». Face aux stigmates de « cas sociaux » de la banlieue et au refus de s'identifier aux « décrocheurs », il développe une résilience pour sortir de cet environnement, notamment grâce à la pénibilité des stages et aux passerelles qui servent de leviers entre niveaux de formation : bac pro, BTS en alternance...

A sa majorité, Phannan retrouve sa mère à Bobigny, dans une cité explosive, pour poursuivre ses études et élargir ses compétences, avec la prise de conscience d'être redevable vis-à-vis de sa mère. En stage chez PSA durant son BTS en alternance, il côtoie des niveaux d'études supérieures et analyse les différents parcours de ses interlocuteurs au regard de leur fiche de poste, de leurs parcours socioprofessionnels, de leurs choix d'orientation. Sa capacité à explorer des espaces qui alimentent sa motivation le conduit à trouver les entreprises dans des secteurs de pointe pour

¹² Le narrateur parle du rôle du « deuxième cercle » familial en le définissant comme les gens « famille-amis ».

¹³ Phannan a alors 13 ans.

¹⁴ Il s'agit de la sœur de la mère de Phannan installée en France.

continuer son parcours étudiant en alternance, combinant terrain et connaissances, capitalisme et socialisme.

Bon gré, mal gré, cette réussite professionnelle se solde par un sentiment de refoulement et de déception face au modèle d'intégration français. La réussite sociale a des barrières posées par le monde établi qui ainsi se protège et préserve ses privilèges. Au final, Phannan sacralise d'autres valeurs humaines pour réussir son parcours de vie.

Les orientations de l'action publique conduite en direction des jeunes pour réduire les inégalités et faciliter la réussite sociale des plus défavorisés : antagonismes et enjeux politiques

Jugées trop catégorielles, ces orientations passent d'abord par une meilleure lisibilité de la situation des jeunes à l'aide d'indicateurs plus précis ou redéfinis à partir des indicateurs traditionnels ; avec la volonté de dépasser le traitement dans l'urgence, celles-ci s'appuient sur une refonte des politiques d'éducation, de l'emploi et du système de protection sociale¹⁵ de manière à préserver la cohésion sociale inter et intragénérationnelle sur un territoire donné.

Il s'agit de façon unanime, d'améliorer l'analyse des ruptures scolaires en repérant les « décrocheurs », dont les dispositifs de lutte nécessitent une réforme structurelle du système éducatif¹⁶ qui tarde.

Parallèlement, la Commission européenne a introduit en 2010 un indicateur de suivi des jeunes qui sont ni en emploi, ni en formation, mais chômeurs et inactifs. Cette population cible qualifiée de *NEET*¹⁷, est surexposée au risque d'exclusion sociale. Là encore, les actions volontaristes en faveur de l'intégration des jeunes NEET souffrent des interventions publiques axées sur la lutte contre le décrochage scolaire et sur l'articulation entre l'école et l'emploi au détriment d'une approche plus globale qui tient compte de l'ensemble des problèmes auxquels les jeunes sont confrontés : le manque de ressources, le logement, la santé...

Les politiques éducatives font l'objet de nombreuses investigations en termes de réduction des inégalités scolaires. Pour autant, la distribution des dépenses éducatives remet en cause le principe d'égalité des chances en donnant « plus à ceux qui ont plus » (Merle, 2012a). Là encore, les statistiques n'indiquent pas les catégories sociales qui bénéficient de l'allongement des études supérieures. Néanmoins, les enfants de cadre sont surreprésentés dans les filières de prestige : les sections européennes et internationales des lycées, les doctorats les plus sélectifs, les grandes écoles¹⁸. Trop dogmatiques, les politiques éducatives conduites en France depuis 2000 ne

¹⁵ Refonte des politiques déjà mise en évidence dans les rapports *Jeunesse, le devoir d'avenir* de Charvet et al., 2011

¹⁶ Le décrochage scolaire fait l'objet d'une enquête réalisée par le système d'information interministériel d'échange d'information (SIES), en référence au décret n°2010-1781 du 31 décembre 2010.

¹⁷ L'acronyme NEET signifie "Neither in Employment nor in Education and Training".

¹⁸ Repères et références statistiques, MEN, 2011, p. 65 du Rapport de l'Observatoire de la jeunesse 2012.

permettent pas d'endiguer les phénomènes des inégalités des chances : l'école française reste l'une des écoles les plus inégalitaires des pays de l'OCDE. La situation ne cesse de se dégrader à cause d'une part, de la politique d'éducation prioritaire trop stigmatisante¹⁹, d'autre part, de la politique d'assouplissement de la carte scolaire ; les efforts de cette dernière en faveur d'une réelle mixité sociale souffrent de la concurrence entre les secteurs public et privé. Au regard des préconisations de l'OCDE, les politiques éducatives françaises ont fait le choix d'orientation opposée pénalisant fortement les élèves issus de milieux défavorisés²⁰.

Les politiques de l'emploi quant à elles, ont peu évolué face à l'intégration sur le marché du travail des jeunes non diplômés qui sont de plus en plus nombreux. A l'échelle européenne, les jeunes sont plus exposés au chômage que leurs aînés, plus particulièrement en période de crise (Math, 2011)²¹. Pour autant, les politiques d'action publique ne peuvent s'appuyer sur des diagnostics dont les indicateurs reposent uniquement sur les tranches d'âge ; les outils d'observation des producteurs de données devraient davantage s'appuyer sur les parcours individuels de manière à intégrer la hausse du niveau de formation et de compétences et la diversification des âges de passage à l'âge adulte. De plus, si le « chômage des jeunes » est d'abord celui des moins qualifiés et des non diplômés, ce dernier ne fait pas réellement l'objet de priorités en matière de politique publique conduite en faveur de l'emploi des jeunes²². Après une succession de dispositifs ces trente dernières années, les politiques de l'emploi en faveur des jeunes cherchent toujours les leviers les plus efficaces.

Territorialement en France, la politique de la ville cible ses actions en direction de la jeunesse des quartiers populaires. Celles-ci se limitent au champ d'intervention résultant des dynamiques spatiales et urbaines internes sans intégrer les dynamiques externes des territoires concernés. Le « donné plus à ceux qui ont moins », en ghettoïsant ces jeunes ciblés et en agissant sur leur espace de vie et non sur leur situation personnelle, est un échec. Il s'agirait plutôt de leur donner la même accessibilité aux sphères publiques de la réussite en facilitant leur mobilité²³.

L'amélioration de la protection sociale des jeunes, quant à elle, fait l'objet de nouvelles préoccupations dans le débat public à la suite de la publication du rapport du Conseil économique, social et environnemental (Dublin, 2012). La finalité, là encore, est de mieux appréhender

¹⁹ Paradoxalement, le ministère de l'EN présente un bilan globalement satisfaisant des collèves « ambition réussite » alors qu'une analyse plus fine des résultats a posteriori débouche sur un constat contraire, p. 69 du Rapport de l'Observatoire de la jeunesse 2012.

²⁰ Selon les préconisations de l'OCDE (2011, p.490), il est conseillé d'adopter des politiques qui améliorent l'inclusion verticale et horizontale afin de réduire la ségrégation interfilière et intra-établissement. Unifier les cursus scolaires au niveau collège, réduire les options qui favorisent les ségrégations scolaires et académiques, limiter la concurrence interétablissement et restreindre l'apprentissage précoce sont les politiques éducatives qui, dans d'autres pays, ont permis de combiner efficacité et équité et devraient permettre, en France, de rompre avec la logique du déclin.

²¹ Dans l'ensemble de l'Union européenne, le taux de chômage des 15-24 ans atteint 21 % en 2010, alors qu'il n'est que de 8% pour les plus de 25 ans.

²² Ces dernières années, l'accent a été mis sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur, ou de la promotion indifférenciée de l'apprentissage.

²³ Il ne s'agit plus d'attendre des individus qu'ils résolvent leurs problèmes en leur donnant plus de moyens, mais de leur garantir des possibilités égales de réaliser leur choix (Sen, 2000). Sans doute cette inspiration participe-t-elle d'une option *people* (agir sur les « gens »), plutôt que *place* (agir sur les « lieux » ; Donzelot, 2003).

l'aggravation de la pauvreté des jeunes en portant un regard critique sur les enquêtes transmises par les organismes producteurs. Comme le souligne l'ONPES dans son rapport 2011-2012, *Crise économique, marché du travail et pauvreté*, le taux de pauvreté des jeunes adultes reste minoré du fait que les ménages dont le chef de famille est un étudiant, ne sont pas comptabilisés dans les enquêtes. De plus, les dispositifs de protection sociale imposent des règles d'âge discriminatoires qui contribueraient à renforcer la vulnérabilité juvénile en incitant au travail des jeunes privés progressivement de droits sociaux. De facto, les politiques sociales incitatives en faveur des jeunes, sont passées d'une conception économique et collective de l'investissement à une approche plus morale et individuelle de l'engagement. Le service civique en est la dernière version...

Enfin, parmi les préoccupations futures de l'action publique, la question de l'endettement et des privations des jeunes constitue un enjeu politique sensible pour des pays comme les Etats-Unis, le Royaume-Uni ou encore la Suisse. En France, la croissance des coûts liés à la scolarité associée aux difficultés matérielles rencontrées, fragilisent une partie de la population des étudiants. D'autant que l'octroi d'un Rsa jeune plus étendu n'aurait pas d'effet désincitatif sur l'emploi autour de 25 ans selon une étude de l'Insee (Bargain, Vicard, 2012).

Au demeurant, pour réduire les ISS, l'action publique se veut intersectorielle sur la santé et les comportements (Leclerc et al., 2008) afin d'améliorer l'accès équitable aux soins²⁴. Les actions ainsi conduites, cherchent à réduire la pauvreté elle-même en développant l'offre de logements sociaux, en élevant les niveaux de scolarité et de revenu des foyers les plus précaires, en améliorant l'accès aux services publics et en réduisant le chômage. Ces actions combinées semblent plus efficaces que celles qui se limitent à réduire l'exposition face aux risques sanitaires des populations défavorisées (Mackenbach, 1995). Dans cette même optique, l'OMS recommande dans son rapport de 2003²⁵, la mise en place de solutions globales et pérennes afin d'améliorer l'état de santé des populations vulnérables en réduisant l'échec scolaire, l'insécurité, le chômage et en portant une attention particulière à l'accès au logement. De son côté, le Parlement européen a adopté le 08 mars 2011, une résolution rappelant aux Etats membres que la lutte contre les ISS est une priorité qui doit être mise en œuvre dans les principes du *Health in All Policies* (une inclusion de la santé dans toutes les dimensions de la politique publique). Les Etats membres se doivent ainsi de coordonner leurs actions de santé publique et leurs dispositifs de lutte contre les inégalités socio-économiques de manière à réduire plus efficacement les ISS.

²⁴ Il apparaît primordial d'encourager les initiatives d'actions et de recherches (observationnelles et interventionnelles) qui prennent en compte le gradient social de santé. C'est dans cette perspective que s'inscrit par exemple le projet expérimental Apprendre et agir pour réduire les ISS (AAPRISS) coordonné par Thierry Lang et Pascale Grosclaude, dont l'objectif est d'analyser les interventions en santé publique, prévention et promotion de la santé existantes, afin de les réorienter ou de les adapter dans le sens d'une meilleure appréhension a priori des ISS. Ce projet, impliquant plusieurs chercheurs, collectivités territoriales, acteurs du système de soins de santé, acteurs de santé au sens large et acteurs de terrain, devrait aboutir à un cadre conceptuel d'analyse et d'évaluation des interventions et des politiques publiques destinées à réduire les ISS (Richard, Ridde, 2010).

²⁵ Rapport 2003 de l'OMS, *les déterminants sociaux de la santé : les faits*.

Perspectives d'évolution du traitement de la jeunesse en Europe

Les politiques publiques locales, nationales et européennes en direction des jeunes tendent à s'orienter sur la question de leur solvabilité économique. Afin d'éviter les effets pervers des solidarités familiales « protectrices », les aides publiques doivent atténuer les seuils d'âge en instaurant une souplesse temporelle dans leurs critères d'attribution en fonction du croisement possible entre le parcours de la personne et le risque d'exclusion.

Comme le souligne Cécile Van de Velde²⁶, les parcours de vie sont désormais discontinus et s'allongent face à la flexibilité du marché du travail. S'imposent alors une mobilité géographique et socioprofessionnelle associée à des passerelles entre différents secteurs d'études et d'emploi. L'action publique se doit d'assurer un décroisement entre filières de formation et emploi, mais aussi, d'articuler études mixées entrecoupées de segments d'expériences professionnelles, et de promouvoir des dispositifs de deuxième chance.

²⁶ Cécile Van de Velde, *Devenir adulte*, le lien social, Puf, 2008.